



**Projet de parachèvement de l'autoroute 19
avec voies réservées au transport collectif
à Laval et à Bois-des-Filion**

mémoire du

**Centre local de développement
économique des Moulins**

**Déposé le 16 octobre 2014
dans le cadre des audiences publiques du BAPE**

Établissement attesté au niveau 3



C'est avec grand intérêt que le Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM) participe aux consultations portant sur le parachèvement de l'autoroute 19 (A-19) avec voies réservées au transport collectif à Laval et à Bois-des-Filion. Ce projet essentiel complétera l'intégration de la couronne nord au réseau autoroutier métropolitain. Il aura un impact majeur dans la MRC Les Moulins, principalement dans le secteur ouest de Terrebonne, lequel sera directement desservi par cette infrastructure enfin en voie de réalisation.

À propos du CLDEM

Organisme à but non lucratif, le Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM) a pour mission de favoriser le développement économique de la MRC Les Moulins. Le CLDEM est dûment reconnu par la MRC Les Moulins comme Centre local de développement conformément à la Loi sur le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations. À titre de guichet multiservice, nous jouons un rôle de premier plan dans le démarrage, le développement des entreprises et la promotion des investissements. La stratégie de développement économique, dont nous sommes le maître d'œuvre, contribue à la compétitivité et à l'attractivité de la MRC Les Moulins.

La MRC Les Moulins, composée des villes de Terrebonne et de Mascouche, profite d'un dynamisme économique enviable. La stratégie 2013-2015 vise à capitaliser sur ce succès en misant sur une économie à valeur ajoutée porteuse d'emplois qualifiés. La stratégie centre l'action sur les secteurs d'avenir et l'autonomie en emploi.

De concert avec les villes de Terrebonne et de Mascouche, le CLDEM est intimement associé au développement industriel de la MRC Les Moulins. Après les dernières décennies couronnées de succès au plan des implantations, Terrebonne inaugurerait récemment son septième parc industriel localisé à quelques kilomètres de l'intersection des autoroutes 19 et 640. Par ailleurs, deux parcs industriels de Terrebonne sont directement dans l'axe de l'A-19, soient les parcs industriels Armand-Bombardier et 640 Côté-Ouest. Il dessert également le parc industriel 640 Côté-Est, la principale infrastructure industrielle de la MRC Les Moulins.

Conformément à sa mission, le CLDEM est à l'origine de plusieurs initiatives en lien avec le financement d'entreprises, l'emploi, l'entrepreneuriat, l'innovation et le développement des marchés. Le développement durable est intégré à notre programmation. En 2008, nous avons créé le Fonds de développement durable en vue d'appuyer financièrement les entreprises dans l'obtention d'une certification environnementale. Via Lanaudière Économique, le CLDEM offre une assistance aux dirigeants d'entreprises dans l'implantation des meilleures pratiques en développement durable. Le CLDEM a obtenu en 2013 le plus haut niveau de certification de la norme ICI ON RECYCLE de Recyc-Québec (niveau performance).

Le développement économique dans Les Moulins

La MRC Les Moulins connaît l'une des plus fortes croissances démographiques au Québec. La population actuelle est de l'ordre de 155 000. Elle était de 105 000 en 1996. L'Institut de la Statistique du Québec estime qu'elle franchira le seuil des 200 000 en 2031.

Les parcs industriels de la MRC Les Moulins regroupaient, en 2001, 306 entreprises. En 2014, ce nombre est passé à 530. Pour la même période, l'emploi dans les parcs industriels est passé de 6 945 à 11 600.

Cette vitalité économique s'est observée dans l'ensemble des secteurs d'activités comme en témoigne une compilation récente effectuée par la Communauté métropolitaine de Montréal selon laquelle les entreprises de la MRC Les Moulins procuraient 45 000 emplois en 2013. Ce nombre était de 20 300 en 1996.

Le projet de parachèvement de l'A-19

Nous endossons les éléments relevés par le ministère des Transports du Québec, lesquels mettent en contexte la justification du projet, notamment :

- La croissance démographique importante sur la couronne nord;
- La congestion récurrente sur le R-335, entre l'A-440 et l'A-640;
- Les réseaux de transport déficients et peu de services de transport collectif sur la R-335, au nord de l'A-440;
- L'enclavement des zones industrielles de Bois-des-Filion et de Terrebonne.

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) reconnaît l'importance des centres multifonctionnels sur l'ensemble de la métropole et identifie plusieurs pôles et noyaux d'emplois à l'extérieur du centre métropolitain, dont la zone comportant les parcs industriels de Terrebonne en façade de l'A-640. Le projet de l'A-19 permettra enfin de rattraper un important retard dans l'intégration du secteur ouest de Terrebonne au réseau autoroutier du grand Montréal. Ce secteur, dont le pôle d'emplois, bénéficiera alors d'une fluidité de circulation adéquate. Aussi, au nom des occupants du parc industriel de Terrebonne 640 Côté-Ouest, nous insistons sur l'enclavement actuel de la zone, lequel constitue un irritant majeur vécu quotidiennement par les 2 000 employés des 44 entreprises qui y œuvrent.

Recommandation

- **Considérant que** le projet est conforme au PMAD;

Le plan métropolitain d'aménagement et de développement reconnaît le caractère polycentrique du Grand Montréal. Il positionne Terrebonne à titre de principal pôle d'emplois de la couronne nord. En matière de transport, le PMAD plaide en faveur d'investissements visant le maintien et le développement du réseau routier. Le projet de l'A-19 est dûment identifié parmi les projets inscrits au PMAD, incluant également l'axe de rabattement par autobus.

- **Considérant que** le projet stimule l'économie de la couronne nord et du Grand Montréal;

En matière de localisation d'entreprises industrielles, l'accès autoroutier demeure un important critère de sélection de sites. En améliorant la fluidité de la circulation d'une vaste zone à Laval et sur la couronne nord, le projet soutient l'attractivité et la compétitivité du Grand Montréal.

- **Considérant que** le projet réduit les émissions de GES;

En plus de l'amélioration de la fluidité de la circulation, le projet stimulera la création d'emplois dans le secteur. Ceci viendra appuyer l'autonomie en emploi des localités desservies, réduisant d'autant les déplacements pendulaires vers le centre de l'agglomération. Aussi, l'intégration des voies réservées au transport collectif et au transport actif constituent une solution responsable à l'égard des enjeux climatiques.

- **Considérant que** le projet stimule la productivité des entreprises;

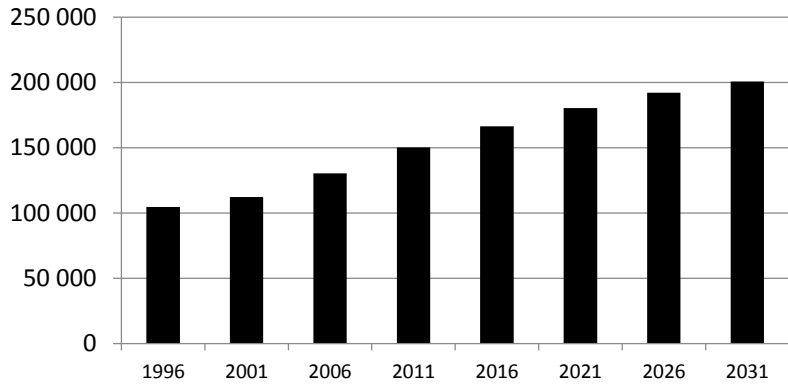
Les liens entre le réseau autoroutier et la performance économique sont bien établis. Un réseau fluide réduit les coûts de transport et permet aux entreprises d'optimiser leur chaîne de logistique notamment par la réduction des inventaires. Cet enjeu revêt une importance non négligeable alors que les manufacturiers doivent rehausser leur productivité.

- **Considérant que** le projet désenclave les parcs industriels de Terrebonne (640 Côté-Ouest) et de Bois-des-Filion;

Il existe actuellement un seul accès à ces parcs industriels. Ceux-ci souffrent d'un sérieux problème de congestion à l'entrée le matin et à la sortie en fin d'après-midi. En plus des inconvénients pour les employés, cette situation cause une problématique majeure pour le transport des marchandises. Il est également permis de questionner la sécurité des lieux en cas d'intervention majeure des services d'urgence.

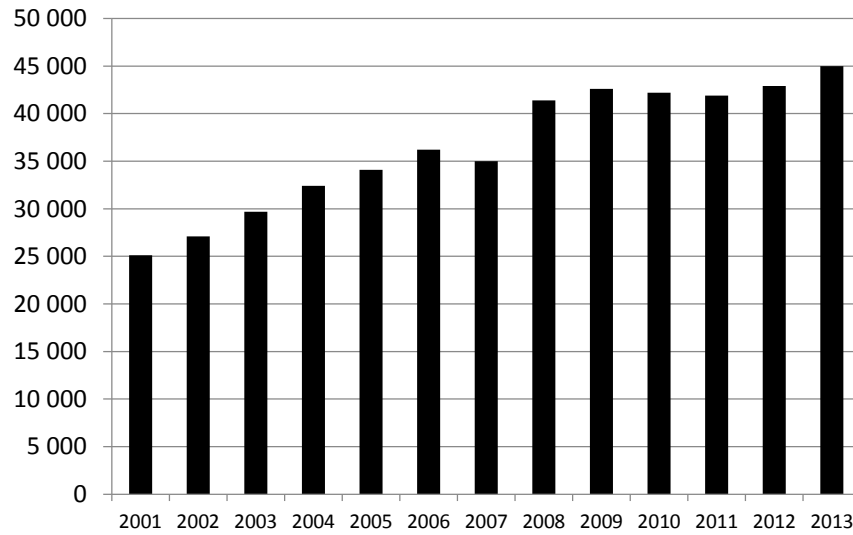
Le CLDEM recommande l'approbation du projet de parachèvement de l'autoroute 19 et sa mise en œuvre dans les meilleurs délais. Aussi, nous demandons au ministère des Transports du Québec de considérer une solution en vue d'ajouter une entrée au parc industriel en plus de la sortie supplémentaire prévue au projet. Également, puisque cet accès constitue un élément mineur dans l'ensemble du projet et qu'il apportera une solution significative à la fluidité de la circulation dans les parcs industriels de Terrebonne (640 Côté-Ouest) et de Bois-des-Filion, nous demandons de devancer les travaux portant sur cet aménagement spécifique.

Population de la MRC Les Moulins Évolution récente et prévisions



Source : ISQ

Croissance de l'emploi total dans la MRC Les Moulins



Source : CMM

